

Copie.

Les Soussignés s'étant réunis afin de procéder en vertu de leurs Pleins-Pouvoirs à l'échange des Ratifications du Traité de Commerce fait à Rio de Janeiro entre Sa Majesté L'Empereur du Brésil et le Sénat de la Ville Libre et Anseatique de Hambourg, les ratifications respectives du dit Instrument (après avoir été lues et bien examinées) ont été échangées effectivement dans les formes usitées.

En foi de quoi, ils ont signé, en double, le présent Acte d'échange et y ont apposé le Scachet de leurs armes.

Fait à Londres, le 18 Mars 1828.

L. S. Signé, Habayana. L. S. Signé, Colquhoun.

Pour copie conforme

Leutnant 3